

Paul Quilès
Ancien ministre
Maire de Cordes sur ciel

Cordes sur ciel le 25 octobre 2007

Monsieur le Président de la République

La SNCF vient d'annoncer l'arrêt du train Carmaux- Cordes- Paris, connu comme « le train de Jaurès », qui dessert des zones rurales mais aussi touristiques de notre région. Cette décision, prise sans la concertation prévue par la « Charte des services publics » présentée à Mende en juin 2006, suscite une vive émotion.

Si c'est à vous que je m'adresse, Monsieur le Président, et non au Directeur régional ou à la Présidente de la SNCF ou encore au Ministre des transports, c'est parce que j'ai noté que vous souhaitiez vous impliquer dans les dossiers de la vie quotidienne des Français qui sont emblématiques de certains choix politiques.

A cet égard, alors que le « Grenelle de l'environnement » vient de faire apparaître la nécessité de prendre en considération les préoccupations environnementales -et notamment les émissions de gaz à effets de serre - dans les politiques publiques, l'attitude de la SNCF est incompréhensible. Il est en effet facile de montrer que la suppression de ce train aura un effet négatif sur le « bilan carbone ».

On peut aussi regretter que la SNCF s'éloigne de sa mission de service public, en mettant en avant de façon exclusive l'objectif de rentabilité d'une ligne, sans s'intéresser aux obligations d'aménagement du territoire et de péréquation, qui sont pourtant à la base de la notion de service public.

Pour ces raisons, je vous demande de bien vouloir intervenir, afin que la SNCF rapporte sa décision et engage une concertation avec les élus, les associations d'usagers et les cheminots, qui permettra de définir les conditions du maintien et du développement de cette ligne à laquelle nous tenons tout particulièrement.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Paul Quilès